

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU HAUT-BEARN

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 16 AVRIL 2026

L'an deux mille vingt-six, le seize avril à dix-huit heures, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni au siège de la communauté de communes, 12 place de Jaca à Oloron Sainte-Marie (64400) sous la présidence de Marc OXIBAR,

Date de convocation : vendredi 10 avril 2026,
Secrétaire de séance : Patrick LENDRES

Etaient présents 64 titulaires, 7 conseillers ayant donné pouvoir, le quorum étant ainsi atteint,

Présents : Dany BARRAUD, Patrick LENDRES, Béatrice ZAGO, Vincent CAUBET, Etienne SERNA, Pierre CASABONNE, Julien BUREL, Amagoia CAMPET, Xavier BOISSY, Françoise ASSAD, Sébastien SARASA, Philippe BORDENAVE, Ophélie ESCOT, Yann CAMOU JUNCAS, Michel HIDALGO, Sylvie BETAT, Nathalie CORONAS, Thomas LAFFORE, Philippe SANSAMAT, Guillaume POSE, Philippe PECAUT, Michel CONTOU-CARRÈRE, Claude LACOUR, Frédéric PAULY, Cathy GARCÈS, Cédric PUCHEU, Lydie ALTHAPÉ, Claude BERNIARD, Lysiane PALACIN, Christine CABON, Bernard AURISSET, Nicole MOLUS, Christian ZAMUNER, Jean-Pierre PRU-LESTRET, Danièle MIRANDE-REY, Stéphanie CAZABONNE, Jean-Philippe GRUEL, Marc OXIBAR, Corinne LAGRAVE, Marie-Lyse BISTUÉ, Nicolas MALEIG, Anne SAOUTER, Anne BARBET, Stéphane LARTIGUE, Dominique QUEHEILLE, Sébastien DE TRUCHIS, Flora LAPERNE, Sonia CAMPAGNE, Raymond VILLALBA, Clément SERVAT, Carole LADEUIX, Alfredo DOS SANTOS, Nadia DUPEROUSSE, Elodie JIMENEZ, Michel ADAM, Florian MIROU, Alain QUINTANA, Elisabeth MIQUEU, Marie Annie FOURNIER, Loïc LUNION, Louis BENOIT GRACIA, Frédéric BARATS, Martine MIRANDE, Bruno GUITTON

Pouvoirs : Michel LARQUIER à Louis BENOIT, Ingrid DIDIER à Pierre CASABONNE, Jean-Christophe DOUS BOURDET-PEES à Lysiane PALACIN, Iñaki ECHANIZ à Marie-Lyse BISTUÉ, Geneviève CIMORRA à Dominique QUEHEILLE, Philippe GARROTÉ à Flora LAPERNE, Sami BOURI à Sonia CAMPAGNE

Absents : Philippe VIGNEAU, Jean CONTOU-CARRÈRE, Christophe GUERY, Didier LOUSTAU

RAPPORT N°260416-09-ADM-

PROGRAMMATION EUROPEENNE 2021-2027
DESIGNATION DES REPRESENTANTS AU SEIN DU GROUPE D'ACTION LOCALE
« Montagne Béarnaise » ET DE SON PRESIDENT

Par délibération N°220630-03-DEV en date du 30 Juin 2022, le Conseil Communautaire de la CCHB a validé le dossier de candidature du territoire de contractualisation régionale « Vallée d'Ossau / Haut-Béarn/ Pays de Nay » au volet territorial des fonds européens pour la période 2021-2027.

Cette candidature a été retenue le 20 Septembre 2022.

Ainsi le « Groupe d'Action Locale » (GAL) dénommé « Montagne Béarnaise » a été constitué pour porter ce dispositif de Fonds Européens FEDER/LEADER.

La CCHB est chef de file du GAL pour la mise en œuvre du programme FEDER 2021-2027 et LEADER 2023-2027 avec la CCVO et la CCPN comme partenaires.

Les missions de la CCHB sont encadrées par une convention avec la Région Nouvelle-Aquitaine, Autorité de Gestion Régionale, signée en date du 20/06/2023.

La CCHB est ainsi désignée comme structure porteuse de ce partenariat, et, à ce titre, référente pour les partenaires institutionnels d'un point de vue juridique. Elle mène les opérations incombant au chef de file du GAL, suivants les règlements et les indications délivrées par l'autorité de gestion.

La CCHB sollicite les financements en vue d'assurer les dépenses relatives à la mise en œuvre du programme. Il s'agit de crédits LEADER au titre de l'assistance technique et de cofinancements auprès de la Région Nouvelle-Aquitaine.

La structure porteuse et les structures partenaires se partagent, au prorata de la population, l'autofinancement de l'ensemble des frais dédiés à l'animation et la gestion du programme :

- ▶ Frais salariaux
- ▶ Frais de réception
- ▶ Prestations de communication

Le GAL, instance de décision, est composé de 48 membres à parité de membres publics et privés.

Il appartient à chaque EPCI de désigner ses représentants au collège élu du GAL, selon la représentativité territoriale suivante, définie au prorata de sa population :

CC Haut-Béarn : 5 titulaires / 5 suppléants

CC Vallée d'Ossau : 2 titulaires / 2 suppléants

CC Pays de Nay : 4 titulaires / 4 suppléants

Le Conseil Départemental siège également au GAL et est représenté par 2 élus.

Considérant le renouvellement des Conseils Municipaux des Communes membres de la Communauté de Communes du Haut-Béarn, ayant entraîné le renouvellement du Conseil Communautaire,

Il convient de désigner 5 représentants titulaires et 5 représentants suppléants pour siéger au sein du GAL.

En parallèle, la CCVO et la CCPN procéderont à la désignation de leurs représentants.

Considérant le nombre de représentants de la CCHB au sein du GAL Montagne Béarnaise, sont proposés :

| Titulaires | Suppléants |
|---|--|
| M. Claude LACOUR M. Clément SERVAT M. Bruno GUITTON Mme Ophélie ESCOT M. Sami BOURI | M. Philippe BORDENAVE Mme Christine CABON M. Guillaume POSE M. Michel LASSERRE M. Julien BUREL |

Par ailleurs, la structure porteuse du GAL étant un EPCI, selon l'article L.5211-9 du CGCT, son Président est de fait Président du GAL.

S'il souhaite déléguer cette fonction, le règlement intérieur l'autorise à déléguer cette fonction à l'un des membres de son exécutif qui doit également être titulaire au sein du GAL.

Ainsi et au regard des propositions de désignations ci-dessus, le Président de la CCHB propose de nommer M. Claude LACOUR au poste de Président du GAL « Montagne Béarnaise ».

Ouï cet exposé

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité

- **ADOpte** le présent rapport ;
- **DESIGNE** comme représentants au sein du Groupe d'Action Locale « Montagne Béarnaise » :

| Titulaires | Suppléants |
|---|--|
| M. Claude LACOUR M. Clément SERVAT M. Bruno GUITTON Mme Ophélie ESCOT M. Sami BOURI | M. Philippe BORDENAVE Mme Christine CABON M. Guillaume POSE M. Michel LASSERRE M. Julien BUREL |

- **APPROUVE** la nomination de M. Claude LACOUR en tant que Président du GAL « Montagne Béarnaise ».
- **ADOpte** le présent rapport.

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 16 avril 2026
Pour extrait certifié conforme

Suivent les signatures

Le secrétaire de séance

Le Président

Signé PL

Signé MO

Patrick LENDRES

Marc OXIBAR